

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du mardi 05 novembre 2019

Madame REICH, directrice de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 17 heures 15. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes Celle-ci informe les membres présents qu'un courrier en date du 15 octobre 2019 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2018/2019 comme inscrits dans les statuts de l'association. 16 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale dont deux parents d'élèves élus. (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour :

- Lecture du précédent compte rendu de l'AG du 08 novembre 2018
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

## **1° Lecture du PV de l'AG 2018.**

Lecture du PV de l'AG 2018 par Mme Noacco-Beloual, secrétaire de l'Association. Pas d'observation. La Présidente passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

## **2° Rapport financier présenté par la trésorière.**

Mme Luydlin explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de l'association pour les nouveaux venus enseignants et parents d'élèves présents. Elle expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2018 au 31 août 2019. Elle détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte les explications souhaitées. Les écritures ont été simplifiées et elle demande aux enseignants d'être plus explicites pour les remboursements de factures en utilisant le reçu d'opération qui a été actualisé et de regrouper les petites factures par trimestre. Elle observe qu'une dizaine de chèques de factures réglées n'ont pas été encaissés pour un montant de 140 € et demande plus de réactivité à leur destinataire. Le bilan est déficitaire pour cette année de 865.93 €. Ce négatif est amplement justifiable. Outre la gestion courante des activités scolaires de l'école, le financement de nouveaux projets, il est surtout dû au retard des versements de la subvention départementale et de la subvention communale des 2 classes de découverte organisées en 2018/2019. Entretemps, le versement des subventions départementales a été honoré courant septembre. Elle remercie les services de la Mairie pour leur aide continue ainsi que les enseignants et parents d'élèves et les félicite chaleureusement pour leur investissement (vente de fromage et organisation classes de découverte).

## **3° Rapport des réviseurs aux comptes.**

La révision des comptes a été effectuée le lundi 07 octobre 2019 dans les locaux de l'école Lyautey en

présence des réviseurs, de Mme. Reich, directrice de l'école, et de Mme Luydlin, trésorière de l'association. Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/18 au 31/08/19. Félicitations de l'assemblée à la trésorière pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement.

#### **4° Election du nouveau Bureau.**

5 enseignants candidats : Mmes. Del Do, Luydlin, Rietsch, Reich et M. Studer.

1 parent d'élève : Mme Noacco-Beloual.

Vote à l'unanimité.

#### **5° Réviseurs aux comptes.**

M. Leclere, enseignant, et Mme Cordier, parent d'élève PEEP, se portent à nouveau candidats pour la révision des comptes 2018/2019. Vote à l'unanimité.

#### **6° Questions diverses**

-Demande de participation pour 2 projets de classe de découverte (200 €/classe), à 2 dates différentes durant l'année scolaire. Demande adoptée à l'unanimité.

A propos de la classe de découverte, dans un souci d'équité, il n'y aura plus de réduction systématique pour les fratries cette année. Les parents seront orientés vers le CCAS de la Mairie. Au cas par cas, l'AOS pourra intervenir en aide en s'adressant au Président de l'Association Mme Reich, directrice de l'Ecole Lyautey.

-**AVENTURE CITOYENNE.** Dans le cadre du projet, il y a l'organisation de deux transports (Electropolis et sortie batraciens) qui ne seront pas subventionnés. Prise en charge par l'AOS de l'organisation de ces 2 manifestations avec une participation partielle des parents. Proposition votée à l'unanimité.

-Sorties ski pour 2 classes durant l'année scolaire. Une réunion de préparation avec les enseignants de l'école du centre de Rixheim et l'AOS de Rixheim est prévue à cet effet pour définir conditions, moyens et coût. Tout dépendra des conditions météorologiques. La Participation de l'AOS (200 €) sera envoyée rapidement à l'AOS de Rixheim afin de permettre l'achat de nouveau matériel de ski pour cette année scolaire. Vote à l'unanimité.

-Participation de principe AOS pour le projet Ramdam (achat livres et défi lecture) pour les classes concernées. Votée à l'unanimité.

-Participation de principe de l'AOS pour la classe flexible. Le projet sera développé en Conseil d'Ecole. Votée à l'unanimité.

-Achat de la méthode OCTOFUN qui est une méthode d'autonomie pour mieux apprendre. Voté à l'unanimité.

L'Assemblée générale s'achève à 17h50

Le président de séance

Le secrétaire